Ma question a disparu

Par bernardlestephh

bonjour , j'etais venu ici exopé ma question pour nous expliquer la suite que prendrait eventuellement nos litige ..debut octobre , en esperant des conseils des reponses or le sujet disparu et je n'ai eu que quelques reponses evasives ...donc je suis deçu et toujours inquiet pour nous notre avenir sans reponse alors malgre mes reticences je me suis tourné vers la émachine" c'est a dire j'ai questionné l'IA ...et la j'ai eue des reponses ...c'est dommages d'en arriver la je pensais que quelques specialistes aurait pu me repondre plus precisement ..sur un super precis et personnaliser ...

Par CToad

Bonjour

Vos messages n'ont pas disparus ils sont dans votre historique
Il vous a été dit que si des professionnels ne peuvent vous aider (voir votre post ou votre avocat vous a lâché) un forum né le pouvait pas
Il faut trouver un autre avocat
Attention aux réponses des IA qui ne sont pas toujours justes

Par Rambotte

Il vous suffit de cliquer sur le lien "voir ses messages" à côté de votre propre pseudo "bernardlestephh" pour retrouver vos discussions :

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/voisinage/litige/servitude-droit-passage-pour-qui-famille-amis-ies-t15031.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/voisinage/litige/servitude-droit-passage-pour-qui-famille-amis-ies-t15031.html[/url]
[url=https://www.forum-juridique.net/justice/avocat/avocat-ne-veut-plus-nous-defendre-t67143.html]https://www.forum-juridique.net/justice/avocat/avocat-ne-veut-plus-nous-defendre-t67143.html[/url]

Par Isadore

Bonjour,
Cliquez sur "voir ses messages" à côté de votre message, vous allez retrouver vos deux sujets.

Un forum a ses limites, vous n'y obtiendrez pas de consultations juridiques, seulement des conseils ou des explications.

Méfiez-vous des logiciels d'IA grand public qui sont programmés pour apporter des réponses pertinentes (à savoir les réponses que désire l'utilisateur lambda) et pas des réponses exactes. On voit arriver en France les premières condamnations d'avocats qui ont joyeusement planté leur dossier en s'appuyant sur l'IA qui leur a halluciné des références juridiques. Evidemment le confrère de la partie adverse s'est offert le plaisir de désosser leur client... qui doit relancer une procédure contre son avocat.

On voit aussi apparaître sur les forum des gens qui débarquent avec des références inexistantes ou absurdes.

Et évidemment, plus la réponse plaît à l'utilisateur, moins il a envie de déployer d'efforts pour risquer de découvrir qu'elle est fausse.

Bref, avant de vous servir de ces informations, vérifiez chaque source et assurez-vous d'avoir tout compris.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Tous vos messages sont visibles ici :
[url=https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id_membre=4271]https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id_membre=4271[/url]

Vous avez besoin d'un avocat et ni un forum ni une IA ne pourront le remplacer.